

24 juin 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 juin 2005

North Galaxy

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de prendre un certain nombre de mesures dans l'attente du relogement de services fédéraux dans la Tour des Finances.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de prendre un certain nombre de mesures dans l'attente du relogement de services fédéraux dans la Tour des Finances.

La Régie des Bâtiments est chargée de :- prolonger le bail en cours du n°24 du boulevard de la Révision - 4e étage -pour une durée permettant son relogement définitif dans la Tour des Finances renovée au deuxième semestre 2008,- d'imputer les dépenses relatives au loyer, au précompte immobilier et aux impositions à charge de la Régie des Bâtiments,- d'entamer, en concertation avec les SPF concernés, l'étude de l'occupation de la Tour des Finances rénovée. Il sera tenu compte des programmes des besoins des services à reloger et des spécificités propres à chacun d'eux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>